

Description

Le conseiller ou la conseillère énergétique des bâtiments analysent la consommation énergétique de différents types de bâtiments et prodiguent des conseils pour assainir et rénover efficacement et durablement un bâtiment du point de vue énergétique. Ils maîtrisent les bases de la protection thermique, de la protection contre l'humidité et celles des échanges d'air. Ils connaissent les différents types de construction ainsi que leurs faiblesses et sont à même de proposer des solutions appropriées pour optimiser leur consommation en énergie.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation du projet

- reconnaître les types de construction;
- proposer les bonnes mesures d'assainissement;
- connaître les systèmes de protection solaires (stores, volets), celui des enveloppes transparentes du bâtiment (fenêtres, verrières, etc.) et l'écologie des bâtiments;
- proposer des mesures afin de diminuer la consommation énergétique;

Sur le chantier

- appliquer différentes méthodes de mesure;
- interpréter la consommation énergétique des bâtiments existants;
- assumer la mise en oeuvre des énergies renouvelables;
- coordonner la communication entre architectes, maîtres d'oeuvre et les professionnels de l'enveloppe du bâtiment, maçons, installateurs-sanitaires, installateurs en chauffage, etc.

Au bureau technique

- prendre connaissance des différents problèmes rencontrés lors de la construction ou de la rénovation d'un immeuble, d'une maison individuelle, de halles industrielles, de bâtiments scolaires ou administratifs, etc.
- comprendre le déroulement de la planification des travaux, les contextes économique et juridique;
- aider les clients à obtenir des subventions;
- établir les certificats énergétiques des bâtiments.

Environnement de travail

Les conseillers énergétiques des bâtiments exercent généralement leurs activités dans de petites et moyennes entreprises. Ils travaillent à la fois sur le chantier, au bureau technique et auprès des clients. Ils collaborent avec les maîtres d'oeuvre et les professionnels du bâtiment, tels qu'architectes, maçons, couvreurs, étancheurs, façadiers, installateurs sanitaires ou en chauffage, storistes, mais également avec les administrations publiques lors de l'élaboration de justificatifs ou de demandes d'aides financières.

Formation

La formation de conseiller ou de conseillère énergétique des bâtiments est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieux

- Colombier, Les Paccots.

Durée

- 1 jour par semaine durant 6 mois.

Conditions d'admission à l'examen

- brevet fédéral dans un métier de la technique du bâtiment, diplôme de chef-fe de chantier dans un métier de l'enveloppe des édifices ou d'une qualification équivalente;

ou

- sont titulaires d'un CFC et justifient d'une expérience de six ans dans une fonction dirigeante au sein d'une entreprise active dans l'enveloppe ou la technique du bâtiment.
- acquisition des certificats de modules ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

- brevet fédéral de conseiller ou de conseillère énergétique des bâtiments

Contenu

Modules

- physique des bâtiments;
- construction de bâtiments;
- types de bâtiments;
- techniques du bâtiment et énergies renouvelables;
- justificatifs et demandes d'aide CECB;
- planification d'exécution;
- atelier interdisciplinaire.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Capacité d'analyse
- Sens commercial
- Sens technique

Perspectives professionnelles

Les conseillers et conseillères en gestion énergétiques travaillent dans la technique du bâtiment ou dans le secteur de l'enveloppe des bâtiments. Ils sont souvent entrepreneurs, responsables de chantiers et sont amenés à conseiller la clientèle ainsi qu'à promouvoir leur entreprise et les nouvelles techniques et normes de construction (Minergie, par exemple).

Perfectionnement

Les conseillers énergétiques des bâtiments peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue mis sur pied par les organisations du monde du travail;
- expert-e CECB, formation en emploi;
- diplôme fédéral d'entrepreneur-se - construction, 2 ans en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- Bachelor of Science HES en technique des bâtiments, 4 ans en emploi, Genève;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement

Professions voisines

- Contremaître maçon BF/Contremaîtresse maçonne BF
- Entrepreneur-construction DF/Entrepreneuse-construction DF
- Spécialiste en systèmes thermiques BF/Specialiste en systèmes thermiques BF
- Technicien ES en technique des bâtiments/Technicienne ES en technique des bâtiments

Adresses

Association Polybat
Ch. de l'Ermitage 40
1619 Les Paccots
Tél.: +41 21 948 20 40
<http://www.polybat.ch>

Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
Secrétariat romand
Rte des Longues Raies 11
CP 251
2013 Colombier NE
Tél.: 032 843 49 50
<http://www.suissetec.ch/>